

Tours événements : une mise au point nécessaire

pour en finir avec la polémique



Des dizaines de milliers de personnes apprécient le travail de Tours événements, comme ici à l'American Tours Festival.

sont aisément accessibles). Il y corrige, sans pour autant faire amende honorable, plusieurs erreurs publiées auparavant : « La plupart des SAEM reçoivent des aides publiques. La Ville verse ainsi tous les ans une subvention à Tours événements : en 2015, elle s'est élevée à 1,57 million d'euros et, en 2016, à 1,6 M€. Dans le cadre de la DSP [Délégation de service public] entre TE et la Ville, cette subvention baisse automatiquement de 2,5 % tous les ans ».

Cela est parfaitement exact... et c'est d'ailleurs ce que nous avons écrit à diverses reprises. La suite est plus ambiguë : « À cette subvention "cash", s'ajoute une autre aide d'environ 2 M€ correspondant à la prise en charge du loyer versé par TE à la Ville pour exploiter les sites. »

Cette phrase est exacte, n'a jamais été contestée et ressort des comptes-rendus publics du Conseil Municipal.

En revanche, et une fois encore, elle est incomplète, ce qui, mécaniquement, induit en erreur le lecteur. En effet, nous avons toujours précisé que **cette subvention est intégralement remboursée par les loyers que Tours événements paye à la ville de Tours pour l'utilisation du Vinci.**

Alors qu'en pareil cas un minimum de rigueur serait nécessaire, l'analyse faite dans cet article est d'autant plus erronée qu'il s'appuie sur le bilan 2016, document inexistant à ce jour et qui ne sera validé par les commissaires aux comptes qu'en avril 2017.

Alors, soyons clairs : **non, le Parc des expositions ne reçoit pas la moindre subvention** de fonctionnement, au contraire : Tours événements paye chaque année à la Ville de Tours une « redevance d'occupation du domaine public » (180 000 € de fixe en 2016 avec une indexation de 2 % par an) à laquelle s'ajoute une part variable de 50 % du résultat dès lors que

Informations et vérité : une mise au point nécessaire

Depuis plusieurs semaines, Tours événements est l'objet de critiques difficilement explicables. Erreurs de chiffres, méconnaissance du fonctionnement de la SAEM Tours événements, attaques contre le personnel, ce traitement incompréhensible de l'information méritait une mise au point. Au risque de lasser nos lecteurs, nous donnons ici toutes les explications nécessaires, en souhaitant mettre ainsi fin à la polémique.

Voulant sans doute singer un hebdomadaire national réputé pour la qualité de ses révélations, certains journalistes de La Nouvelle République publient régulièrement des textes imprécis, incomplets et, donc, ambigus visant Tours Événements et, dont les fondements n'ont jamais été vérifiés à la source.

Le courrier de l'ancien directeur du Centre de Congrès Vinci, Jean-Michel Dutoit, en est une triste illustration tant la mise en cause de la SAEM et de la qualité de son personnel sont malvenues.

Las ! Il ne suffit pas de patauger pour être un canard. Il ne suffit

pas de reprendre des affirmations péremptoires, encore faut-il les vérifier. D'autant que cela est des plus facile : Denis Schwok, le Président du directoire de Tours événements, a toujours mis les documents nécessaires à la disposition des journalistes. Il attend encore que l'on vienne les consulter.

Les réponses qui s'imposent

Il est un leitmotiv qui revient systématiquement (et étonnamment) dans les attaques de La Nouvelle République contre Tours événements : la subvention que la Ville de Tours verse à la SAEM (Société Anonyme d'Économie Mixte) qui

gère le Parc des expositions et le Vinci. « Sans l'argent des collectivités, et donc des Tourangeaux, la SAEM Tours Événements [...] n'afficherait pas le même bilan » écrit Jacques Benzakoun (La Nouvelle République du 15/01/2017). Que l'auteur se rassure, nous sommes d'accord avec sa déduction digne de M. de la Palice. La vraie question est : est-ce anormal ? La réponse est simple : non.

D'ailleurs, un autre « enquêteur » de la NR, Nicolas Rimboux, le dit dans un article intitulé *Les questions qui se posent sur Tours Événements* (un titre équivoque et infondé puisque les réponses

Tours événements : une mise au point nécessaire pour en finir avec la polémique

Tours événements invente chaque année de nouvelles manifestations originales comme ici, le Salon du chocolat.

celui-ci dépasse 50 000 € du résultat avant impôts, soit un total de 325 000 € en 2015.

En ce qui concerne le Vinci (qui dispose d'une convention séparée de celle du Parc, ce qu'une fois de plus l'article ne précise pas), Tours événements reçoit effectivement une « participation financière annuelle ». En 2015, elle a été de 3 644 307 €. Tours événements a payé en retour à la ville une redevance – on pourrait dire un loyer – de 2 073 307 €. Rien de nouveau à cela : ce principe est inscrit dans la convention signée en 1992 qui lie le Centre des congrès à la ville depuis son ouverture !

Restent donc 1 571 000 € à la charge de la ville. Rien d'exceptionnel non plus. Les collectivités disposent d'équipements multiples et divers, des « outils » au service de la population, dont elles assurent en partie ou totalement le fonctionnement. C'est aussi pour cela que nous payons des impôts. À cet égard, il convient de préciser que ce sont les bons résultats de Tours événements qui lui permettent de verser plus de deux millions d'euros à la ville.

À chacun sa subvention

Cette obsession sur la subvention de Tours événements est totalement incompréhensible. On ne se souvient pas avoir vu notre estimable quotidien local se plaindre des subventions dites « d'équilibre » versées à juste titre aux lieux culturels (opéra, musées, théâtre...) et nous n'aurons pas l'outrecuidance de supposer que la culture avec un « petit c » – la culture populaire, donc – ne mériterait pas d'être aidée à leurs yeux.

Les subventions ont leur utilité. Elles permettent à la culture d'exister, elles soutiennent des associations sportives ou charitables, elles aident au fonctionnement d'équipements sportifs, à la construction de logements sociaux... Et elles aident aussi la presse à vivre.



© Photo Guillaume Sourvant

Comme toute la presse écrite française, La Nouvelle République reçoit chaque année des aides de l'État (629 993 € en 2015, soit le 26^e rang sur 326 titres, ou encore plus de trois millions d'euros depuis 2012, auxquels il faut ajouter « des tarifs postaux préférentiels pour son acheminement et sa distribution par La Poste », le manque à gagner pour celle-ci étant payé par l'État) qui ne semblent poser problème à personne. Ces aides (de l'argent public), prévues par la loi, visent à « préserver le pluralisme des quotidiens d'information politique et générale, dont le maintien et le développement sont nécessaires à l'exercice effectif de la liberté ». Autrement dit, à permettre de faire un travail d'information dans les meilleures conditions déontologiques possibles...

Pour paraphraser l'un des auteurs d'articles sur Tours événements : « Sans l'argent de l'État, et donc des Tourangeaux, le quotidien local, qui stigmatise le Vinci et le Parc des expositions, n'afficherait pas le même bilan. »

Les questions qui se posent

Une telle présentation de l'activité de Tours événements ne peut qu'interpeller. Pourquoi critiquer, sur la base d'éléments erronés puisqu'incomplets, une structure qui fonctionne bien, dont le succès auprès du public est total, dont la reconnaissance nationale et internationale sert l'image de notre ville et dont la qualité est confirmée régulièrement par les professionnels ? À travers Tours événements, on atteint ceux qui y travaillent, ceux qui en apprécient les activités (c'est-à-dire vous, nos visiteurs, notre public) et l'équipe municipale, qui est à la tête de la SAEM Tours événements.

Les réponses peuvent, bien sûr, être multiples.

Il a été rapporté à un représentant du personnel de notre société que le retrait de la publicité de Tours événements à La Nouvelle République – pour un montant annuel de 250 000 € – aurait perturbé les relations entre les deux structures. On ne peut imaginer, bien sûr, un

lien entre les aspects commerciaux et la déontologie de chacun.

Sur cette question, et afin d'éviter toute ambiguïté, nous confirmons que la politique de communication de Tours événements a changé il y a trois ans et que nous avons fait le choix de la porter partiellement sur d'autres supports que La Nouvelle République.

C'est un choix de gestion qui appartient à la seule direction de Tours événements.

Quant aux comptes de Tours Événements, qu'on se rassure : ils sont bons et nous pourrions continuer à œuvrer en 2017 pour satisfaire au mieux ceux qui apprécient notre activité.

C'est ce que nous voulons et c'est aussi pourquoi nous souhaitons la fin d'une polémique qui empêche les équipes de Tours événements de faire sereinement leur travail dans l'intérêt de la ville et de ses habitants.

Tours événements : une mise au point nécessaire pour en finir avec la polémique



© Photo Guillaume Souvart

Le Vinci, véritable vaisseau amiral de la ville de Tours et de son agglomération.

Les excès de « l'excédé »

Responsable du Vinci jusqu'en 2002, Jean-Michel Dutoit réapparaît soudain après 15 ans (!) pour porter un jugement « excédé » (sic) sur le fonctionnement de Tours événements et sur le Vinci (NR du 01/02/2017). Cela ne peut que surprendre, d'autant que ces affirmations, aussi erronées qu'inconséquentes, entretiennent une polémique extrêmement préjudiciable à chacun et qui n'a pas de raison d'être. Voici quelques extraits de la lettre de Jean-Michel Dutoit et les principaux éléments du droit de réponse, envoyé par le Président du directoire de Tours événements à La Nouvelle République, que le journal a

amputé d'une bonne partie, ce qui a nécessairement modifié le sens que son auteur a voulu lui donner.

La lettre de Jean-Michel Dutoit (extraits) : « Lorsque je suis parti de Tours, [...] nous avons eu les félicitations de la Cour des comptes pour une gestion jugée rigoureuse et saine. Aujourd'hui, si je suis en colère, c'est parce que je vois démolir le travail que nous avons réalisé. [...] Lors de mes rares passages à Tours, je vois le bâtiment mal entretenu... À propos, où sont passés les fonds placés en banque à l'époque, près de 15 M€ de réserves fiscales sur le bilan, pour l'entretien du

bâtiment et le renouvellement du matériel ? »

Mémoire courte

Voici la réponse de Denis Schwok à la lettre d'un « ex-dirigeant de Vinci qui semble avoir la mémoire bien courte et un sens démesuré de l'autosatisfaction ! ». Passons sur « le bâtiment mal entretenu » (!), que les Tourangeaux peuvent apprécier eux-mêmes, et revenons sur d'autres affirmations :

« "Les félicitations" de la Chambre régionale des comptes pour une gestion avantageusement présentée comme "rigoureuse et saine" doivent être appréciées à

la lecture des Observations définitives de cette dernière, produites dans un rapport daté du 19 avril 1999 [...] : "Depuis 1994, le résultat est légèrement excédentaire (116.871 francs en 1997) mais n'est atteint que grâce au versement de la subvention d'exploitation de la ville de Tours qui représente une fois et demie le montant des produits d'exploitation courants (chiffre d'affaires). Sans cette ressource externe, la pérennité de la société ne serait pas assurée du fait des charges d'exploitation qui sont les siennes".

Il faut savoir que la subvention

Tours événements

Explications

de la ville de Tours à la SEM Vinci était en 1994 de 24 millions de francs (1). En 2016, et après que la ville de Tours a décidé de la réduire de 150 000 euros au vu des bons résultats de la société, la subvention municipale à Vinci a été arrêtée à la somme de 1 600 000 euros.

La CRC faisait observer que "la faiblesse du chiffre d'affaires n'est pas sans relation avec la baisse du nombre de manifestations, qui est passé de 171 en 1994 à 123 en 1997. Corrélativement, le nombre de jours d'occupation des locaux, par ces manifestations, est passé de 276 en 1994 à 197 jours en 1997". [...]

La CRC considérait dans son rapport que, compte tenu du chiffre d'affaires et de son évolution prévue, l'attention de la société devait être appelée sur le poids des dépenses de personnel : "Ces dernières absorbent en effet plus de 90 % des ressources tirées de l'activité de la SEM Vinci. En 1997, notamment, le chiffre d'affaires réalisé n'a pas permis de couvrir les dépenses de personnel permanent [...]" On peut rêver d'appréciations plus élogieuses quand on se pose en héraut de la

rigueur et de la réussite !

Le Cabinet anglais indépendant PLIMSOLL, dans la dernière livraison (2017) de son étude des 432 plus grandes entreprises du marché français des activités artistiques et de spectacles, classe Tours événements comme la 26^e plus grande entreprise du marché en termes de chiffre d'affaires et comme la 21^e entreprise la plus rentable.

Chacun pourra ainsi juger des performances de gestion des équipes qui ont été successivement en charge de la direction de Vinci.

On s'étonne, par ailleurs, qu'un gestionnaire si avisé puisse confondre avec tant de facilité les francs et les euros. Nous aurions tant aimé trouver une provision de 15 millions d'euros pour faire face aux travaux de rénovation et de gros entretien que le Vinci réclame pour rester le vaisseau amiral de la ville de Tours et de son agglomération ! Les chiffres invitent hélas à beaucoup plus de modestie car la provision disponible en 2002, au départ de l'intéressé, n'était que de 1 875 848 €. [...]

Le personnel répond aussi

Mis en cause par la lettre de Jean-Michel Dutoit, les personnels de Tours événements ont été profondément choqués par le dénigrement de leur travail. Par l'intermédiaire de leur délégué, ils ont demandé à La Nouvelle République la publication d'un droit de réponse qui a été refusée. En voici quelques extraits :

« L'article de l'ancien directeur du Vinci [...] fait suite à de nombreuses attaques non fondées à l'égard de notre outil de travail. [...] Les salariés ont le sentiment d'être continuellement pris en otages par la NR où notre travail, notre investissement sont en permanence fustigés, criti-

qués. Nous mettons beaucoup de cœur et de passion au service de notre entreprise et de notre ville pour en permettre le rayonnement.

Ces critiques, au fil des articles, sont incomprises et inquiètent de nombreux salariés. Le dernier article dépasse leur entendement.

Les salariés de Tours événements, ne comprennent pas comment, au regard de [la gestion du Vinci par l'ancien directeur signataire de la lettre et de son comportement], faits connus de beaucoup, la NR peut accorder un tel crédit à cet homme. »

American Tours Festival



© Photo DR

Dix ans sous la couverture

En ce mois de juillet 2007, pour la première fois, le Parc des expositions se prenait pour un bout de Far-West. Une décennie plus tard, un livre raconte l'épopée d'un festival qui rassemble chaque année des dizaines de milliers de passionnés.

Dans un élan shakespearien, Denis Schwok, le Président du directoire de Tours événements et inventeur du festival se souvient : « Quand nous étions enfants, nous rêvions d'un pays imaginaire où la liberté et la fête étaient possibles sur un terrain de jeux grandiose plein de bruit et de fureur ! ». Un bruit qui était plutôt celui des pistolets à amorce et une fureur qui se limitait heureusement à des galopades en baskets dans le jardin. Nous avons tous été Buffalo Bill ou Davy Crockett. Nous avons tous enfourché un cheval invisible et sauvé la fille de la voisine d'une bande de bandits masqués. Et nous serions de fichus hypocrites si nous prétendions ne pas avoir la nostalgie de cette époque, lorsque nous nous glissions sous la couverture en refusant obstinément d'enlever notre chapeau de cow-boy ou notre coiffure d'indienne.

Un livre d'images

Aujourd'hui c'est sous la couverture d'un livre que Denis Schwok a glissé ses rêves d'enfant-adulte. L'American Tours Festival, l'incroyable manifestation qui transforme chaque année, au mois de juillet, le Parc des Expositions en réplique du

Texas, se raconte en texte et en images. Écrite par François Fayman, cette saga inespérée a vu les 10 000 spectateurs de la première édition (déjà une formidable surprise) rejoints par des dizaines de milliers d'autres au fil des ans. Pour 2017, on en attend 90 000 !

En 2007, on découvrait le rodéo et l'on tapait déjà du talon sur les parquets pour danser comme Lucky Luke. Depuis, des hordes paisibles de Harley-Davidson envahissent les parkings et la ville. Des rockers sont entrés en scène, des grosses mécaniques ont trouvé leur place (trucks, voitures Nascar, belles américaines, Tractor Pulling...) et les concerts attirent des fans venus de toute la France.

Une aventure exceptionnelle, montée par Tours événements, que le bouquin mis en vente ce mois-ci évoque avec minutie et enthousiasme, comme il se doit. Un beau livre d'images pour les grands enfants.

Prix : 19 €

En vente à l'accueil lors de l'American Tours Festival et prochainement sur le site de Tours événements